

janvier 2020

Infos Fay

Le Bulletin communal



www.commune-fay.fr



www.lemansmetropole.fr



Infos pratiques de la commune de Fay

PERMANENCE MAIRIE :

Lundi / Mardi / Mercredi
/Jeudi / Vendredi : 9h à 12h
Tél. : 02 43 88 80 09
Mail : mairie-fay@wanadoo.fr
Permanence du maire et des élus :
sur rendez-vous.

SITE INTERNET : www.commune-fay.fr



Quelle que soit la version, ordinateur, tablette ou mobile, retrouvez tout ce qui concerne votre commune :

La vie municipale, associative, pratique, l'Enfance/Jeunesse...
Vous pouvez aussi consulter l'agenda, suivre les dernières actualités.

TARIFS SALLE DES FÊTES :

2020	Habitants de FAY	Habitants hors commune
Week-end complet	150 €	310 €
Week-end avec tennis de table	120 €	240 €

RECENSEMENT CITOYEN :



Les jeunes atteignant 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une attestation leur sera remise, celle-ci sera indispensable lors d'examens, permis de conduire, bac, concours..

MARCHÉ DE FAY



Depuis le 11 juillet dernier, place de l'église, Aline et Jacky proposent des produits issus du marché local provenant de l'agriculture raisonnée. Ils sont aussi producteurs de pommes, prunes et mirabelles.
Ils sont présents tous les jeudis de 16h30 à 19h30 et ils sont rejoints une semaine sur deux par David, brasseur de bières locales.

TRANSPORTS



La commune est desservie par la **ligne 32**



Et pour les scolaires par : La **ligne 152** Direction Malraux et la **ligne 153** Direction Vieux Colombier. Les élèves habitant Fay doivent prendre un abonnement Setram

En bus au marché :



Proposée depuis le 16 mars dernier, la desserte avec un aller-retour au marché du Pâtis Saint Lazare le samedi matin a une fréquentation encourageante. La SETRAM a donc décidé de poursuivre l'expérimentation **jusqu'à fin juin 2020**.

Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou toute autre information, rendez-vous sur www.setram.fr ou contactez le 02 43 24 76 76
APPLICATION MOBILE : avec différentes Infos : géolocalisation, trajets, trafic...



« Aléop » est le nouveau nom de la marque de transport régional des Pays de la Loire, appelé anciennement TIS.



Depuis le 8 juillet 2019, les lignes sont renommées en 200. A Fay, la **ligne 207** est accessible par tous avec un titre Setram.

Le réseau interurbain Aléop en Sarthe dessert 175 communes sur le département de la Sarthe, avec 15 lignes régulières interurbaines et une ligne estivale.
Concernant les horaires, tarifs, et toute autre information, nous vous conseillons de vous rendre sur le site internet : <https://aleop.paysdelaloire.fr/> ou appelez l'agence Aléop en Sarthe au 02 43 39 90 72.
Retrouvez toutes les infos Transports sur : www.commune-fay.fr

LA P'TITE BIBLI FAYARDE



Installée devant la mairie, elle permet aux amateurs de lecture de prendre un livre, le redonner, d'en découvrir un autre. Tout le monde peut profiter de ce système d'échange et de partage, les livres n'étant pas récupérés par leurs propriétaires, l'idée étant qu'ils passent de maison en maison et qu'il y ait toujours le même nombre de livres.

DECHETTERIE DU RIBAY

3 rue Vincent Scotto - Le Mans
Jours et heures d'ouverture :
Lundi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

CABINET INFIRMIER



40, rue nationale Chaufour-Notre-Dame
Les soins infirmiers (prises de sang, pansements, vaccins...) sans rendez-vous se font au cabinet du **lundi au vendredi de 7h45 à 8h15**.
En dehors de ces horaires, vous pouvez aussi venir en prenant un rendez-vous.
Déplacement à domicile du lundi au dimanche.
N'hésitez pas à contacter le **06 79 36 56 39** ou le **02 43 77 48 86**.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

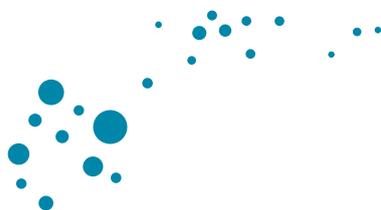
Victoire DAGUENET	le 07/04/2019
Lina MARGANNE	le 14/04/2019
Mila RIBEAU	le 04/05/2019
Rose PORCHER	le 16/05/2019
Hugo NOVAIS	le 22/05/2019
Gaspard PARMENTIER	le 24/05/2019
Cassandra LARMIGNAT	le 03/07/2019
Sophie NEPOTE-CIT	le 20/07/2019
Eva DEWAELE	le 09/08/2019
Adam MORIN	le 30/08/2019
Sophie TISSOT	le 16/09/2019
Louis MENLAÏKHAF	le 20/09/2019
Elaïa GUEDEU	le 04/10/2019
Éden VIMBERT	le 24/10/2019
Victor GUITON	le 30/10/2019
Joris BOUTTIER	le 06/11/2019

MARIAGES :

Marine CADOUAL et Maxime DANILLO	le 22/06/2019
Natacha MASSICOTTE et Thierry FOUQUET	le 09/11/2019
Sonia CHARTIER et Adélia POULAIN	le 23/11/2019

DÉCÈS :

Laurent FLEURY	le 05/02/2019
Aimée ZIMMERMAN	le 07/10/2019



MOT DU MAIRE

Chères Fayardes, chers Fayards,

L'année 2019 a vu :

L'aménagement sécuritaire de la route de Pruillé avec ralentisseur, trottoir et éclairage réalisé dans le cadre du PUP (Plan Urbain Partenarial) négocié avec le lotisseur et la commune est achevé.

L'atelier communal prend forme extérieurement et intérieurement dans le cadre de la réglementation du travail. Ces travaux ont été réalisés en régie. Un puit situé sur ce terrain communal permet d'arroser nos fleurs à moindre coût.

Pour la première année, la commune a participé au concours « village fleuri ». Notre élu en charge du fleurissement a reçu un premier pétale. Je le félicite ainsi que les membres de la commission.

La salle multifonctions qui devait démarrer début 2020 va prendre un peu de retard. Le chiffrage des travaux était trop élevé par rapport à l'appel d'offres et a été refusé par le conseil municipal puisqu'il dépassait l'enveloppe validée. L'architecte doit donc revoir sa copie.

L'école vient d'être dotée d'équipements informatiques et rétroprojections pour chacune des classes.

La restauration scolaire a obtenu une deuxième fleur dans le cadre de la charte « Qualité-proximité » du Pays du Mans.

Un gros travail dans le cadre du SIVOM a été réalisé dans l'année pour l'élaboration d'un projet de territoire de nos 5 communes (Fay, Trangé, Pruillé le Chétif, Chaufour Notre Dame et St Georges du Bois) et je remercie tous les concitoyens qui ont apporté leur contribution. Les outils sont prêts et les futures équipes travailleront pour sa mise en œuvre.

Je remercie les associations qui nous fabriquent de jolis sujets, très sympas, avec des pots en terre cuite et de belles décorations avec des pères Noël et bonhommes de neige. Dommage, que certains aient fondu comme neige au soleil.

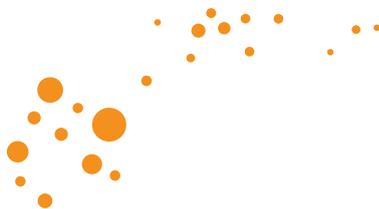
Merci à tous.

Je remercie les élus organisateurs de la journée participative ainsi que les participants qui font le succès de cette journée. N'hésitez pas à nous faire remonter vos propositions ou interrogations. J'espère que le soleil continuera de se joindre à nous cette année.

Nous vous remercions, le conseil et moi-même, pour votre implication. Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour 2020.



Le maire et les employé(e)s communaux



CONCOURS FLEURISSEMENT



Cette année, la commune de Fay avait décidé de participer au concours départemental (Paysages de nos villes et villages fleuris).

<http://www.villes-et-villages-fleuris.com/>

Cette première participation a permis à la commune de recevoir son premier pétale.

M.Briffaut (en charge du fleurissement de la commune) a reçu le diplôme « Paysages de nos Villes et Villages fleuris » en présence de Mme Véronique Rivron, présidente de Sarthe Tourisme.

Début encourageant pour continuer avec toutes les bonnes volontés et idées de nos fayardes et fayards.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Convention de partenariat « Ecoles numériques innovantes et ruralité »

En 2019, la commune a fait une demande de subvention auprès du ministère de l'Éducation nationale et a été retenue pour bénéficier de l'aide de l'état pour compléter l'équipement en matériels informatiques de son école.

Chaque classe a pu ainsi bénéficier d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur portable et d'une clé wifi.

L'investissement qui s'élevait à environ 7000 € a été subventionné à 50% ; la commune a financé le reste.

ATELIER COMMUNAL

Après l'achat du terrain avec hangar en septembre 2018, route d'Etival, quelques travaux étaient nécessaires, afin de créer un bureau, et des sanitaires pour l'employé communal. Certains ont été réalisés lors de la journée participative.

Les dépenses pour cette rénovation et transformation de ce hangar en atelier s'élèvent à : 11 500 € pour l'année 2019.

Le terrain faisant 1665 m², une partie de cette parcelle constructible (environ 800 m²) a été revendue.



RÉALISATION DE TRAVAUX PAR LE MANS MÉTROPLE

ROUTE DE PRUILLÉ LE CHÉTIF

Un trottoir a été réalisé ainsi qu'un plateau en sortie du lotissement Aigreville. La chaussée a été élargie à 5,00m et deux arrêts Setram ont été créés au niveau du Lotissement.



ZONE 30 CENTRE BOURG RUE PRINCIPALE

Vous avez pu constater qu'un aménagement « test » a été conçu par Le Mans Métropole, dans le centre bourg avec des chicanes (en séparateurs lestables) aux deux extrémités de la rue principale.

Le but étant de faire respecter la vitesse en cette zone 30 et de voir si ce genre d'aménagement pourrait convenir lors du projet définitif du centre bourg.

D'ailleurs le choix de la maîtrise d'œuvre est en cours, suite à un appel d'offre réalisé par Le Mans Métropole.



PROJET ANNÉE 2020



SALLE MULTIFONCTIONS

L'appel d'offre, pour la réalisation des travaux de la salle, ayant été classé infructueux par le conseil municipal, les élus de la commission salle multifonction ont rencontré l'architecte et l'économiste du projet en décembre.

Lors de cette rencontre, la commission a expliqué qu'après un estimatif du coût des travaux, une enveloppe budgétaire avait été définie et que suite aux résultats de l'appel d'offre, certains lots étant bien supérieurs, le projet doit être revu.

L'enveloppe budgétaire définie par le conseil municipal devant être maintenue, Monsieur Pollefoort charge Monsieur Mauger, du cabinet d'architectes MXC, de revoir le projet d'aménagement.



JOURNÉE PARTICIPATIVE



Pour cette 4^{ème} édition de la journée « Fay're Ensemble » une soixantaine de fayardes et fayards s'est retrouvée, le samedi 21 septembre, pour œuvrer à l'embellissement du village.

Après un petit café, les participants se sont répartis sur les 9 ateliers prévus.

Maçonnerie, peinture, désherbage, menuiserie... chacun s'est investi.

Le repas du midi, préparé par les participants de l'atelier restauration apporte à cette journée une pause conviviale qui permet aussi d'échanger et de repartir pour un après-midi de travail.

Fin octobre les participants ont été invités au bilan et à la projection de la vidéo réalisée lors de cette journée.



Vidéo à retrouver sur www.commune-fay



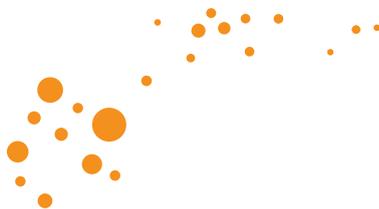


REPAS DES AÎNÉS



Organisé par le CCAS et la municipalité, le repas des aîné(e)s de Fay s'est déroulé dans une ambiance festive, avec 52 invités.

Le repas a été préparé par Thierry et servi par trois jeunes de la commune: Amandine, Matthias et Virgile avec à l'animation Chantal et Jean Claude.



LETTRES DU SIVOM DU BOCAGE CENOMANS



Le projet social :

Le travail de consultation et de réflexion avance. Une ultime étape de consultation, d'après les retours des habitants et des associations reçus jusqu'à cet été, a eu lieu le samedi 16 novembre matin en présence de 42 personnes, dans les locaux de l'école Trompe Souris, afin de travailler sur les orientations à retenir.

LE SERVICE PETITE ENFANCE

Situé à la Maison de la Petite Enfance à Pruillé le Chétif



Le Relais Petite Enfance :

Bientôt 10 ans que le Relais accompagne les petits, leurs parents, les assistant(e)s maternel(le)s, et les gardes d'enfants à domicile du Bocage Cénomans. Le Relais est un lieu d'aide à la recherche d'un mode d'accueil, de soutien aux parents et professionnels et contribue à l'accompagnement du développement du jeune enfant. Il réalise sa mission à travers diverses propositions faites tout au long de l'année.

Ainsi, en 2019, 384 familles et 65 professionnels de la petite enfance ont bénéficié de ce service gratuit.

Rien qu'en « jeux et rencontres », ateliers hebdomadaires ouverts aux professionnels, ce sont 137 enfants différents qui ont participé à ces temps collectifs, sous le regard impliqué de leur assistant(e) maternel(le). La commune de Fay sera prochainement équipée de matériel supplémentaire pour accueillir dans de meilleures conditions le public. Les conférences (la dernière a eu lieu à Fay le 19 novembre sur le thème des « séparations et retrouvailles »), les spectacles et autres ateliers d'éveil (« contes en musique » dernièrement), répondant au besoin d'être ensemble, et aux questions liées au développement de l'enfant, connaissent aussi un succès grandissant.

Le Relais, c'est aussi un observatoire de la petite enfance et de l'offre du territoire. Les assistant(e)s maternel(le)s partant progressivement à la retraite, l'offre est en « tension » et les installations sont vivement encouragées.

Pour exercer ce métier, vous pourrez trouver les premiers renseignements et du soutien auprès du Relais. Pour s'installer, le service PMI du Conseil Départemental sera compétent pour recevoir votre demande et vous accompagner dans la formation initiale requise.

Contact : Claire Dézafit et Stéphanie Morin 02 52 19 21 80 choix 2 / relaispetiteenfance-sibc@orange.fr

Accueil sur rdv du lundi au vendredi / Permanences téléphoniques le lundi et vendredi de 13h30 à 16h00, mercredi 9h30-12h30 et 16h00-18h00.

Le Multi accueil Pomme de Reinette :



Accueille les enfants du Bocage Cénomans âgés de 0 à 4 ans, de manière régulière, occasionnelle ou en urgence. L'équipe accompagne les petits et leur famille dans leur diversité grâce à des méthodes pédagogiques variées et adaptées. Cette année, le projet est axé sur :

Les émotions : Par le biais d'activités, d'ouvrages, de comptines les professionnels vont mettre en scène les émotions qui sont parfois difficiles à comprendre pour les jeunes enfants, afin qu'ils puissent les reconnaître, les appréhender, les ressentir et les nommer.

Les sorties : Les plus grands se rendent à la bibliothèque de Trangé une fois par mois. En novembre, ils bénéficieront d'ateliers d'éveil (contes et musique) à l'espace culturel de St Georges, en partenariat avec le relais petite enfance.

L'accompagnement des parents : Un café parent a eu lieu en septembre, et une soirée thématique autour de la motricité libre s'est déroulée le 17 octobre.

Contact : Delphine Fournier, directrice, au 02 52 19 21 80 puis 1 - pommedereinette72@gmail.com.

Pour toute demande d'accueil régulier, préinscriptions et renseignements auprès de la coordinatrice petite enfance : Stéphanie Morin coordination-sibc@orange.fr

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Situé à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Saint Georges du Bois

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



Compte tenu de l'accroissement de la demande depuis la rentrée (d'une moyenne de 45 enfants auparavant à près de 70 aujourd'hui), le centre de loisirs du Bocage Cénomans a déménagé dans les locaux de l'accueil périscolaire de Saint Georges du Bois.

Cet espace permet d'accueillir dans de très bonnes conditions plus de 70 enfants chaque mercredi. Ainsi, les enfants peuvent profiter de toutes les infrastructures de l'espace trompe souris en toute sécurité.

De plus, de nouveaux horaires les mercredis et petites vacances scolaires permettent aux familles qui en ont la nécessité de déposer leurs enfants à partir de 7h45 au lieu de 8h00.

L'équipe d'animation s'est également quasi intégralement renouvelée et Cindy Brulé, qui est déjà directrice sur le centre de loisirs des petites vacances scolaires, seconde désormais en tant qu'adjointe, le directeur sur les aspects pédagogiques.

LES TICKETS-SPORTS

Les tickets sports ont eu lieu du 28 au 31 octobre. Cette session a recueilli un franc succès en terme d'inscriptions, avec par exemple plus de 90 jeunes de 8 à 17 ans qui ont eu l'occasion de fêter halloween au Parc Astérix, ou encore 50 enfants qui se sont initiés au trampoline.

La prochaine session de tickets sports aura lieu du 17 au 21 février 2020

SÉJOUR NEIGE 2020



Le prochain séjour neige du Bocage Cénomans aura lieu du 22 au 29 février. Il est ouvert aux enfants du territoire du Bocage Cénomans de 11 à 17 ans, débutants comme confirmés.

Cette année, les jeunes découvriront pour la première fois le domaine des Sybelles, La Toussuire, Le Corbier, Saint-Sorlin-d'Arves, Saint-Jean-d'Arves, Les Bottières et Saint-Colomban des Villards... Ces 6 stations de ski à taille humaine donnent vie à l'un des plus grands domaines skiabiles de France (300km de pistes).

Les inscriptions se font sur le site internet du Bocage Cénomans La participation famille au coût du séjour se fait en fonction du quotient familial. Le nombre de places est limité.

Contact : Erwan VIEL au 02 43 83 51 97 / service-jeunesse-sibc@orange.fr

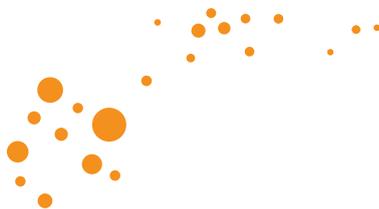
Suivez toute l'actualité des services du SIVOM sur notre site : syndicat-bocage-cenomans.fr et avec l'application



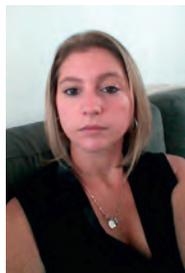
Téléchargez gratuitement **CityWall**
puis sélectionnez **SYNDICAT DU BOCAGE CENOMANS**

 Disponible sur
App Store

 Disponible sur
Google Play



LES ASSISTANTES MATERNELLES DE FAY



Cindy Bidon



Emilie Gasnier



Fanny Geay



Lynda Lima



Mireille Coudray



Sandrine Mérillon



Caroline Thiebaut

Sept assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Départemental.
Pour tout renseignement contactez le SIVOM du Bocage Cénomans.
Service Petite Enfance au 02 52 19 21 80
www.syndicat-bocage-cenomans.fr

TARIFS MUNICIPAUX

GARDERIE

	Heures	Temps	Tarifs
MATIN	7h30 à 8h35	1h	2,10 €
	à partir de 8h05	1/2h	1,05 €
SOIR	16h15 à 16h45	1/2h	1,60 € 1,05 € + goûter à 0,55 €
	16h45 à 17h15	1/2h	1,05 €
	17h15 à 17h45	1/2h	1,05 €
	17h45 à 18h15	1/2h	1,05 €

RESTAURANT SCOLAIRE

La tarification de la redevance du restaurant scolaire se calcule selon le quotient familial :

Tarif médian (1050) du repas enfant	4,02 €
Repas enfant non prévu et repas adulte	5,11 €
Participation repas enfant dans le cadre d'un régime	2,45 €



Le restaurant scolaire de Fay est adhérent à la Charte Qualité & Proximité du Pays du Mans depuis 2016.

Cette année, par l'engagement de scolarest à se fournir chez des partenaires locaux nous avons obtenu notre deuxième fleur.



Vous pouvez consulter les menus du restaurant scolaire sur le site internet

www.commune-fay.fr

Avec l'accès rapide



L'école



L'année scolaire 2018/2019 avait pour thème le cirque



L'école a accueilli fin mai la compagnie Mimulus et son chapiteau pour permettre aux élèves de découvrir les arts du cirque.

Pendant une semaine et demie, les élèves ont participé à des ateliers divers faisant travailler l'équilibre, la jonglerie et les acrobaties.

En fonction de l'âge, les élèves ont découvert :

Le fil, le trapèze, l'équilibre sur chaise, l'équilibre sur la boule, le rola bola (équilibre avec une planche sur un rouleau).

Le jonglage avec les foulards, les assiettes chinoises, les balles, les anneaux.

Ainsi que le travail de mise en scène.

Cette découverte des arts du cirque s'est clôturée par la présentation d'un spectacle devant les parents et le conseil municipal, le mardi 28 mai.

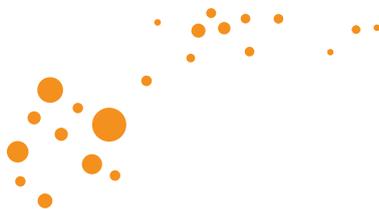
Le thème du cirque a été repris également pour le spectacle de la fête d'école.

Tout au long de l'année, les élèves ont aussi participé à diverses rencontres sportives.



**Dominique Coutable, Marie Danilo,
Valérie Stefanello et Claire Bardet**





NOS ASSOCIATIONS

Composées de femmes et d'hommes qui animent notre commune, elles sont indispensables à la vitalité et à la convivialité de notre village.

L'ensemble du conseil municipal les remercie vivement pour tout ce dynamisme et ce temps donné pour tous.

➤ L'APEF (Association des parents d'élèves de Fay)



En ce début d'année 2020, l'Association des Parents d'Elèves de Fay (APEF) vous présente ses meilleurs vœux.

L'association des Parents d'Elèves a pour objectif de soutenir financièrement les projets de l'école initiés par les enseignants. Ainsi elle veut contribuer au bon épanouissement des enfants au cours de leur scolarité par l'achat de matériels pédagogiques voire de livres offerts à chaque élève.

Les parents d'élèves se mobilisent toute l'année aux côtés d'associations de Fay permettant à la fois de dynamiser la commune, de développer les liens intergénérationnels et d'intégrer les nouveaux élèves et leur famille.

En 2019, l'APEF a permis la réalisation de :

- « L'enquête au château »
Jeu avec la participation de la troupe de théâtre de Fay
- Collecte de papier : 6 tonnes de papiers récupérés
- Ventes diverses : sapins, chocolats, brioches
- Fête de fin d'année à l'école
- Yoga en famille
- Marché de Noël

Grâce à des dons et à l'investissement de ses membres, en 2018-2019, l'APEF a pu financer environ 80% du projet intitulé : « **Le cirque à l'école** ». Au printemps, parents et habitants de Fay ont pu assister au spectacle final mettant en scène les élèves. Toutes les classes ont participé à ce projet sous un chapiteau comme en vrai !

Merci à tous : donateurs, bénévoles, adhérents, parents, habitants de Fay et d'ailleurs, associations Fayardes et la municipalité pour votre participation et votre confiance !

A VOS AGENDAS POUR 2020

Mars : vente de charcuterie

Samedi 4 avril : jeu collaboratif dans un univers enchanté

Dimanche 28 juin : fête de l'école

la collecte de papier n'est pas encore définie, si vous n'avez plus de place pour stocker, on peut en avoir pour vous

Le bureau :

Président : Gaëtan MARGANNE

Vice-Présidente : Léonie COULON

Trésorière : Vanessa NAVEAU

Secrétaire : Emilie BELLANGER

Contact : apéf72@gmail.com - Facebook APEF



Enquête au château



Le cirque



Marché de Noël

➤ ASF SECTION GYMNASTIQUE

Depuis longtemps, le groupe gym n'avait attiré autant de participantes : vingt au total !

MERCI aux personnes qui ont distribué les flyers pour trouver de nouvelles adhérentes.

C'est avec plaisir que ces 20 adhérentes accueillent Isabelle Libeaut qui anime la gymnastique à Fay. On peut participer à des animations variées (exercices de step, de cardio, de chorégraphie, des abdos, de stretching, etc.). Adaptée à tous les niveaux, cette activité permet de partager un moment très agréable les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30.

Contacts : Karine Cléquin : 06 63 63 74 79



➤ USL FAY – TENNIS DE TABLE



29^{ème} année d'existence pour le club pongiste Fayard qui compte 27 adhérent(e)s. C'est avec plaisir que nous avons accueilli cette année de nouveaux licenciés désireux de faire de la compétition. Nous avons donc 2 équipes engagées dans le championnat départemental, l'équipe 1 évolue toujours en D1 et l'équipe 2 se maintient en D4.

Les entraînements encadrés que nous proposons bénévolement tous les mardis permettent ainsi à 15 jeunes de s'initier au Tennis de Table.

Horaires des entraînements :

- Mardi soir de 18 h 15 à 20 h 15 pour les jeunes
- Mardi et vendredi à 20 h 30 pour les adultes loisirs et compétition.

Le club est ouvert à tous, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Composition du bureau :

RABIAN Sabrina, Secrétaire - PINCON François, Trésorier - VINCENT Jean-Louis, Président.

Contact 02 43 88 71 47 - 06 24 88 47 67



➤ ASF SECTION TENNIS

Cette année, aucun cours n'a pu être proposé aux jeunes.

Les personnes qui ont une clé du court sans fronton et qui veulent se faire rembourser la caution de 5 € sont priées de se manifester le plus rapidement possible.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41

Patricia Bellanger : 02 43 88 82 76

Mairie : 02 43 88 80 09

➤ ASF SECTION THÉÂTRE

L'atelier théâtre, encadré par Natacha BOUVET, comédienne professionnelle domiciliée à Fay, a encore rencontré un vif succès lors des quatre représentations en juin, trois à Fay et une à Coulans sur Gée dans la salle de la Longère.

Les cours ont lieu tous cette année le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 pour 9 jeunes ; de 17 h 45 à 19 h 00 pour 11 collégiens ; de 19 h 15 à 20 h 45 pour 7 adultes / lycéennes.

Merci à Natacha qui sait fidéliser ses acteurs en herbe et en conquérir d'autres.

Dates à retenir :

- 3 spectacles au chapeau à FAY dans la salle des fêtes
- mercredi 3 juin : jeunes et ados
- jeudi 4 juin : jeunes et adultes
- vendredi 5 juin : ados et adultes

Nouveauté : vendredi 26 juin, une quatrième représentation se déroulera au château de Vandoeuvre à Fay. Merci à leurs propriétaires d'accueillir la troupe des adultes. En cas de mauvais temps, le spectacle aura lieu à la salle des fêtes de Fay.

Nous comptons sur votre présence pour les soutenir avec vos applaudissements.

L'ASF vous souhaite une bonne année 2020.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41

Emilie Gasnier : 06 35 50 87 00



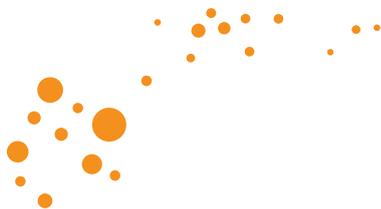
➤ LA FAY'NOMÉNAL

Après une 1^{ère} édition réussie, la 2^{ème} FAY'NOMÉNAL se déroulera le **dimanche 17 mai 2020**, avec un parcours sportif adapté à tous les niveaux et tous les âges.

En courant, en marchant, l'important c'est de bouger.

Contacts : Léonie Coulon - Marie-Claire D'Agostini





➤ **GÉNÉRATIONS MOUVEMENT Club de FAY**
Doigts de FAY



Bureau :

Président : Roland Briffaut
Vice-présidente : Marie Bretaudeau
Secrétaire : Danièle Matran
Trésorière : Nicole Yvon



ACTIVITÉS 2019

- * Les jeux de cartes et autres jeux de société réunissent une vingtaine de personnes le 2^{ème} mercredi de chaque mois.
- * Deux repas au restaurant ponctuent l'année.
- * En Avril, les adhérents se sont rendus à Montval sur loir (Château du loir), le musée « Cafetières et compagnie », la découverte de la rotonde ferroviaire de Montabon ont intéressé les participants.
- La rencontre avec un pomiculteur, suivie d'une dégustation des produits de l'exploitation a agréablement terminé la journée.
- * En Novembre, 15 adhérents ont visité le blockhaus situé rue Chanzy. Quelle surprise de voir l'état de conservation de ce « vestige » de la 2^{ème} guerre mondiale.
- * En Décembre, la buche annoncera Noël.
- * Les activités organisées par le secteur ou la fédération départementale sont ouvertes à tous les adhérents. (Voyages en France ou à l'étranger, bowling, swing golf, spectacles.....)

SECTION « LES DOIGTS DE FAY »

Les activités se déroulent de 14h à 16h30 tous les vendredis, sauf pendant les vacances scolaires.
Chacune s'adonne soit au tricot soit à la broderie.....
* Chaque trimestre le groupe cherche les réponses au questionnaire quelquefois ardu du jeu culturel départemental.

ACTIVITÉS 2020

Les activités mensuelles sont reconduites.
En ce qui concerne les sorties, nous en programmerons deux au cours de l'année, elles restent à finaliser.

AU NIVEAU DU SECTEUR

- * la Crête en mai
- * le Tyrol en juin
- * la côte d'Opale en octobre

Pour rappel, Générations mouvement est une association où l'on peut adhérer sans limite d'âge.

Elle donne accès à de nombreux avantages commerciaux négociés au niveau local et national.

Pour tout renseignement contacter un membre du bureau.

Bonne année 2020

Le président

➤ **ACPG CATM Veuves FAY**



DATES À RETENIR POUR 2020 :

Dimanche 26 janvier : assemblée générale de la section de Fay, à 14h30, salle des fêtes de Fay suivie d'une dégustation de la galette. La présence des anciens combattants est souhaitée ainsi que les veuves

Vendredi 31 janvier : assemblée générale Le Mans Ouest au siège de l'association 14 rue du Père Mersenne, à 14h30, suivie d'une dégustation de la galette

Vendredi 8 mai : cérémonie religieuse à 10h30 à l'église de Fay, suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts à Fay à 11h45. Toute la population est invitée à 11h45 au monument aux morts à la mairie, en mémoire de la fin de la seconde guerre mondiale

Mardi 19 mai : pré congrès à Le Mans, salle le Royal à 10h

Judi 28 et vendredi 29 mai : congrès national à Paris

Mardi 20 octobre : conseil départemental, salle le Royal Le Mans à 10h00

Mercredi 11 novembre : cérémonie religieuse à 10h30 à l'église de Rouillon, suivie d'un dépôt de gerbes à 11h45 au monument aux morts mairie de Fay. Toute la population est invitée à ce dépôt de gerbes à 11h45 en mémoire de nos morts pour la France. C'est aussi un jour en mémoire de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918)

Samedi 5 décembre : Hommage de la nation aux morts pour la France en A.F.N., au mémorial place Aristide Briand au Mans

Mardi 8 décembre : colis de Noël et pot de fin d'année au Mans, salle Le Royal

- Le congrès cantonal et le congrès départemental ne sont pas fixés

Je présente à tous nos adhérents et à leurs familles mes meilleurs vœux et à toutes et à tous une bonne santé, ainsi qu'à ceux qui liront ces lignes

Contact : Bertrand Dupont (Président) au 02 43 88 85 66



➤ COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes de Fay œuvre, comme chaque année, pour animer notre village.

Cette année, le Comité a organisé un carnaval : un défilé dans le village a entraîné les participants au rythme des musiques brésiliennes et, à l'issue, le bonhomme carnaval a été brûlé devant les yeux curieux des enfants de Fay.

Notre incontournable fête de la musique était, cette année, très éclectique et a comblé les participants.

Enfin, une randonnée gourmande a été conduite à travers les sentiers des communes avoisinantes avec une pause apéritive et gourmande. Elle s'est terminée autour d'un buffet convivial dans la salle des fêtes.

Depuis le 30 Novembre, le centre Bourg est décoré pour les fêtes et nous tenons à remercier les bénévoles ! Vous avez certainement eu l'occasion de « croiser » nos bonhommes de Noël réalisés par nos soins et qui égayent le village.

NOUVEAUTE ! Cette année, le Comité innove encore en vous proposant de créer une « section plantation ».

Il s'agit de proposer aux habitants de la commune de faire des plantations d'arbres fruitiers et de fleurs comestibles : les planter ensemble et profiter des récoltes ensemble.

Si vous souhaitez participer à ce projet, inscrivez-vous en envoyant un mail à l'adresse suivante : magalimoreau72@gmail.com.

N'hésitez surtout pas à donner votre avis et à rejoindre une équipe joyeuse qui s'est encore agrandie cette année !

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter quelques dates sur vos agendas :

- 15 mars 2020 : Carnaval.
- Vendredi 19 juin 2020 : Fête de la musique.
- Dimanche 5 juillet 2020 : randonnée gourmande
- 14 novembre 2020 : soirée italienne et karaoké

Le Bureau du Comité :

Présidente : Céline Dore
Vice-Président : Jean-Michel Labre
Trésorière : Véronique Lemosse,
Vice trésorière : Sandrine Mérillon
Secrétaire : Magali Moreau.
Secrétaire adjointe : Maud Tourteau

Membres :

Myriam Badawi, Alain Briffault, Mireille Briffault, Maria Chevallier, Thierry Cassin, Thérèse Côme, Isabelle Couturier, Céline Dore, Joël Esnault, Yasmina Ginard, Jean-Michel Labre, Véronique Lemosse, Thierry Lemosse, Marie-Claire Lesouevé, Gabrielle Maillard, Sandrine Mérillon, Magali Moreau, Thierry Pinçon, Maud Tourteau, Arnaud Yvon.

Nous vous souhaitons une excellente année 2020 !

Festoyement vôtre,

Le Comité des fêtes de Fay.

VIVRE ENSEMBLE DANS UN TERRITOIRE DE PARTAGE, DE TRANSMISSION ET DE SOLIDARITÉS



Chaufour-Notre Dame, Fay, Pruillé-le-Chétif, Saint Georges du Bois, Trangé

5 communes associées pour préserver, développer et transmettre un territoire de proximité à taille humaine

Le SIVOM du Bocage Cénomans a été créé en janvier 2017 afin d'assumer les compétences non reprises par Le Mans Métropole suite à la dissolution de la communauté de communes : la petite

enfance, l'enfance et la jeunesse

Le territoire bénéficie ainsi d'une grande diversité de services développés au fil du temps : multi accueil, Relais Petite Enfance, accueil de loisirs, service jeunesse, complétés par une offre associative locale

En 2018, les élus ont souhaité redéfinir les axes de travail du SIVOM pour mieux prendre en compte l'évolution du territoire. Pour cela, le SIVOM du Bocage Cénomans a initié l'élaboration d'un nouveau Projet Social de Territoire qui doit se traduire par la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF qui inscrira la démarche de partenariat et de soutien financier avec celle-ci pour les années à venir.

Par cette démarche, le SIVOM a souhaité mieux appréhender les forces et défis du territoire pour définir de nouvelles orientations qui se déclineront progressivement en action au cours des prochaines années.

LES 4 FORCES DU TERRITOIRE

La qualité du cadre de vie : environnement préservé, dimension humaine, lien social, offres de services, commerces...

La coopération entre les communes : pratique historique de la coopération intercommunale, habitudes de travail, proximité, interconnaissance, mutualisation de services et de moyens...

La complémentarité ville-campagne : proximité et accessibilité des lieux de travail – équipements – activités, offres de transport en commun, accessibilité tarifaire...

La densité et diversité associatives sur chacune des communes : offres, fréquentation,

Retrouvez toutes les informations sur le SIVOM sur : www.syndicat-bocage-cenomans.fr

TOURISME : LA TAXE DE SÉJOUR OBLIGATOIRE



Le Mans Métropole, compétente en matière de promotion du tourisme, applique une taxe de séjour depuis le premier janvier 2019 sur ses 19 communes membres. Destinée à valoriser l'accueil touristique du territoire, cette taxe est acquittée par toute personne majeure séjournant dans un hôtel, une location de vacances, une chambre d'hôtes, un meublé de tourisme ou tout autre type de location saisonnière. Elle est collectée par l'hébergeur ou la plateforme de réservation (lorsqu'elle est intermédiaire de paiement) qui la reverse ensuite à Le Mans Métropole. Son montant est calculé en fonction du type et de la catégorie de l'hébergement, du nombre de personnes majeures et du nombre de nuitées passées, à partir d'une grille tarifaire. En vue de faciliter leurs démarches, Le Mans Métropole met gratuitement à disposition des hébergeurs (professionnels ou non) une application de gestion de la taxe de séjour :

<https://taxe.3douest.com/lemans.php>.

Les hébergeurs mettant à disposition un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes doivent au préalable effectuer une déclaration en mairie (dans la commune du bien mis en location).

Pour tout renseignement :

Émilie HAMARD – correspondante taxe de séjour Le Mans Métropole –

Tél : 02 43 47 37 27

Mail : taxedesejour@lemansmetropole.fr

www.lemansmetropole.fr/taxe



AYEZ LES BONS TRI-FLEXES !

Vous hésitez souvent entre bac de tri et poubelle d'ordures ?

Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable sur le tri et le recyclage et à faire de ce geste un réflexe pour vous et votre famille.

Que met-on dans le bac de tri ?

Emballages en papier et carton, briques alimentaires + Journaux, papiers et magazines :

OUI : Boîtes de céréales, boîtes de pizza, briques alimentaires, livres, cahiers – même à spirales, enveloppes – même celles à fenêtres : tous les papiers cartons se recyclent!

NON : Les cartons de déménagement, de meuble en kit, d'appareil électroménager peuvent être trop volumineux pour le bac de tri. Ils se recyclent mais sont à déposer en déchetterie.

Emballages en métal (acier et aluminium) :

OUI : Canette, boîte de conserve, aérosol, barquette en aluminium, bouteille de sirop, couvercle en métal,... Tous les emballages en métal se recyclent même les plus petits.

Bouteilles et flacons en plastique uniquement :

OUI : Bouteille d'eau, d'huile, flacons de liquide vaisselle, de shampoing,...

NON : Les objets en plastique (les jouets, la vaisselle...) ne se recyclent pas et doivent être déposés en déchetterie.

Emballages en verre : 1 fois par mois

OUI : Bouteilles, pots, bocaux : petits ou grands, n'hésitez plus, si ce sont des emballages en verre, ils se déposent dans le bac de tri, et se recyclent à l'infini.

NON : Vaisselle, plat en verre, miroir... les objets en verre sont d'une composition différente du verre d'emballage et ne se recyclent pas

Quels sont les bons gestes de tri ?

Vous avez parfois des doutes au moment de trier. Voici 3 Tri-flexes simples à appliquer.

Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider !

Briques de lait ou de soupe, boîtes de pizza, boîtes de conserve (sauce tomate,...), bocaux (terrines, confiture...) Les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage ; si vous les lavez, vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.

Inutile d'enlever le bouchon sur la bouteille en plastique, il se recycle aussi.

Et de manière générale, les petits éléments d'emballages peuvent être triés avec leur emballage principal car ils ne gênent pas le processus de recyclage. Exemples : les agrafes et le scotch sur le papier cadeau, les spirales en métal sur les cahiers ou les fenêtres en plastique sur les enveloppes.

Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique.

Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans les centres de tri.

QUELLE EST LA SIGNALÉTIQUE ?



LE POINT VERT

Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Le Point Vert a été créé en France il y a plus de 20 ans dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur.



L'INFO-TRI POINT VERT

L'info-tri Point vert est la signalétique, proposée par Citeo, que les entreprises peuvent apposer sur leurs emballages afin de délivrer la bonne consigne de tri à leurs consommateurs.



LE TRIMAN

Le Triman est, depuis le 1er janvier 2015, le logo de référence pour indiquer qu'un produit est recyclable. Contrairement au point vert, il informe le consommateur que l'emballage relève d'une consigne de tri.

LES SERVICES ET ENTREPRISES DE FAY

➤ Dépôt de pain épicerie

Isabelle BEAUNE vous accueille tous les jours (sauf le jeudi) de 9h à 9h30

Divers produits en rayons ou sur commande.

Pour le pain, viennoiseries, gâteaux et journaux, uniquement sur commande (la veille)

Pour une commande de « dernière minute », contactez « Aux Délices De Notre Dame » à Chaufour Notre Dame, avant 8h30. Tél : 02 43 88 86 56



Vous pouvez aussi vous approvisionner en pains et viennoiseries au distributeur automatique installé près de la salle des fêtes.

➤ Ambulances LOISON



Pour vos déplacements, Ambulances, VSL, Taxi, n'hésitez pas à contacter Sandra et Cédric CRONIER habitant le lotissement « les Coteaux du Vicariat ».

SARL Ambulances CRONIER :
4 Rue du Port Bouquet
72000 Le Mans

Contacts :
02 43 24 42 89 ou 06 62 29 06 47

➤ Chauffage/Electricité

Atom' Eko (poêles et inserts)



Franck CLEMENCEAU vous propose son savoir-faire pour l'installation et la maintenance de poêles, inserts ou chaudières et tous travaux d'électricité générale.

La monnerie 72 550 Fay
Contact : 06 61 58 73 82

➤ Entreprise LESOUEVE Stéphane



La solution adaptée à vos besoins. Chauffeur avec ou sans matériel. Pour tous vos travaux de terrassement, tranchée, évacuation etc.

Un devis ou un conseil, n'hésitez pas, c'est gratuit.

Tél : 06 64 29 19 05

Mail : ent.lesoueve.stephane@gmail.com
La Fosse 72550 FAY

➤ Le logis de la Goutte



Ce gîte vous accueille pour des réceptions, des séminaires, jusqu'à plus de 100 personnes avec une capacité de couchage de 50 lits. Chambres d'hôtes et locations de studios sont aussi proposées.

Mélanie et Dominique FATOU vous souhaitent la bienvenue.

Logis « La Goutte - 72550 Fay

tél. : 06 22 03 51 65

mail : contact@lelogisdelagoutte.fr

➤ Haras du Bas Rousset



Pension et élevage pour chevaux, prestations à la carte.

Possibilité de cours avec moniteur diplômé d'état, et transport au concours.

Responsable : SUCHET Gaël

Adresse : Le Bas Rousset

72550 Fay

Téléphone : 06 81 18 80 70

➤ Fleuriste

Le grenier



Lucie HERRISSON, habitante de Fay vous accueille et vous conseille dans son magasin de fleurs situé :

14 place des hortensias à Rouillon

Tél : 02 53 49 84 04

➤ Pédicure-podologue



Gaëtan Marganne, pédicure-podologue résidant à Fay, consulte à son cabinet 9 rue des fontaines à Rouillon et à domicile, sur rendez-vous.

Contacts : 06 27 18 44 01

mail : gaetan@marganne.com

site internet : www.marganne-podologie.fr

➤ Microbrasserie De L'orne Champenoise



Présence de David Fauvel au marché de Fay du jeudi après-midi.

Contact :

au 06 18 63 34 75 ou

page facebook

(Microbrasserie de l'Orne Champenoise)

Livraison possible dans la commune (à partir de 6 bières commandées)

La météo sur la commune de Fay

Année 2019

mois	jours de pluie	quantité mm
janvier	8	61
février	7	69
mars	11	107
avril	7	39
mai	7	45
juin	9	66,5
juillet	4	29,5
août	7	77
septembre	6	28
octobre	17	163
novembre	17	142
décembre	14	141
Total	114	968

En remerciant Monsieur Georges Yvon
pour ses précieuses indications

Pluviométrie au fil des années		
années	jours de pluie	quantité mm
2000	153	1115
2001	132	894
2002	147	877
2003	104	631
2004	124	678
2005	102	466
2006	101	614
2007	124	772
2008	112	617
2009	109	592
2010	87	627
2011	100	517
2012	114	797
2013	126	911
2014	141	947
2015	98	740
2016	116	855
2017	112	753
2018	116	1015
2019	114	968

AGENDA 2020

15 mars : carnaval

4 avril : jeu collaboratif

3, 4 et 5 juin : soirées théâtre

19 juin : fête de la musique

26 juin : théâtre

28 juin : fête de l'école

5 juillet : randonnée gourmande

14 novembre : soirée italienne et
karaoké

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une bonne année 2020



CONTACTS UTILES

Mairie : 02 43 88 80 09 www.commune-fay.fr
 Syndicat Intercommunal : 02 43 83 51 97 www.syndicat-bocage-cenomans.fr
 Le Mans Métropole : 02 43 47 47 47 www.lemansmetropole.fr
 Centre hospitalier du Mans : 02 43 43 43 43
 Centre antipoison (Angers) : 02 41 48 21 21
 SAMU : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence : 112
 Gendarmerie de Coulans sur Gée : 02 43 88 82 06